



URBANISME

RAPPORT ENQUÊTE PUBLIQUE SUITE À LA MODIFICATION N°1 DU PLUI

Le PLUi est en vigueur et pour rappel, il a remplacé définitivement les 12 PLU communaux.

Mis en ligne le 21 janvier 2021

Vous trouverez ci-dessous le lien vous permettant de consulter le rapport d'enquête publique liée à la modification n°1 du PLUi.

http://plui.cceg.fr/fileadmin/documents/CCEG/Documents_PLUi/rapport_EP_modification_n_1_PLUI_CCEG.pdf



RETOUR À LA LISTE





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00